



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget

Question écrite n° 1074

## Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, chargé de l'agroalimentaire, sur l'évolution, dans son domaine de compétences, des dépenses d'intervention de l'État entre 2012 et 2013, ainsi que sur la traduction concrète, pour la population, de cette évolution.

## Texte de la réponse

Le budget triennal 2013-2015 du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt s'inscrit dans le cadre budgétaire global défini par le Premier ministre fin juin, dans un contexte de grandes difficultés sur les finances publiques nécessitant un effort partagé. Les discussions budgétaires sont toujours en cours et devront permettre de présenter au Parlement un budget soutenable, préservant les priorités d'intervention définies par le ministre, tout en participant à l'effort gouvernemental de réduction des déficits. Malgré le contexte budgétaire difficile, le ministre délégué en charge de l'agroalimentaire s'attache avec le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt à ce que l'intérêt des agriculteurs, des filières agroalimentaires et des citoyens reste au cœur de l'action publique.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Candelier](#)

**Circonscription :** Nord (16<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1074

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Agroalimentaire

**Ministère attributaire :** Agroalimentaire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 juillet 2012](#), page 4359

**Réponse publiée au JO le :** [4 septembre 2012](#), page 4903